



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'AIN

AVIS POUR AFFICHAGE

Conformément à l'arrêté du 5 janvier 2006 relatif à la consultation du public sur les projets de plan particulier d'intervention (PPI) de certaines installations, je vous informe que le PPI du parc industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA), situé sur la commune de Saint-Vulbas (01), est soumis à l'avis de la population :

du 31 mai 2019 au 1^{er} juillet 2019.

Le plan s'appliquera aux communes suivantes :

- Ain (01) : Blyes, Charnoz-sur-Ain, Chazey-sur-Ain, Lagnieu, Loyettes, Saint-Jean-de-Niost, Sainte-Julie, Saint-Maurice-de-Gourdans et Saint-Vulbas.
- Isère (38) : Hyères-sur-Amby, La Balme-les-Grottes, Pamilieu et Saint-Baudille-de-la-Tour.

Le projet de PPI peut être consulté dans ces mairies ainsi qu'aux sous-préfectures de Belley (01) et de La Tour-du-Pin (38) aux heures habituelles d'ouverture.

Fait à Bourg en Bresse, le 22 MAI 2019

Le préfet


Arnaud COCHET